

Emploi et Développement social Canada (EDSC)
RENCONTRE DU COMITÉ D'ORIENTATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (COMSS)
 Mardi 30 mai 2017 – 12 h 30 à 16 h

PRÉSENTS	REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR	ABSENTS
<p>David Swol, coprésident Directeur général, Centres d'expertise des ressources humaines, Direction générale des services de ressources humaines (DGSRH)</p> <p>Frances McCormick Directrice, Intégrité interne et sécurité, Direction générale des services d'intégrité (DGSI)</p> <p>Barbara Cretzman Directrice exécutive, Services aux employés, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIIT)</p> <p>Benson Gorber Directeur, Gestion des installations et des biens, Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDPF), Centre d'expertise, Direction générale des services d'intégrité (DGSI)</p> <p>Rhonda Crawford Directrice de secteur, Direction générale des services aux citoyens et de l'exécution des programmes (DGSCPE), région de l'Atlantique</p> <p>Derrick Neilson Directeur de secteur, Direction générale de services aux citoyens (DGSC), région de l'Ouest du Canada et des territoires</p>	<p>David Di Felice Directeur, Exécution par réseau, Direction générale des services aux citoyens et de l'exécution des programmes (DGSCPE)</p>	
REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉS (choisis par : ACAF, SEIC, IPFPC et SEN)		
<p>Karl Lafrenière, coprésident p. i. Commiss aux opérations, Programme de passeport</p> <p>Michael O'Donnell Agent de santé et de sécurité, Programme du travail</p> <p>Tanisha Coultis Évaluatrice médicale, Direction générale des services de versement des prestations (DGSVF)</p>	<p>Randy Andersen Agent des finances, Contrôle interne, Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDPF), région de l'Atlantique</p> <p>Jamie Weatherbee Technologue en GI-TI, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIIT)</p> <p>Dwight McLeod Enquêteur des services d'intégrité, Direction générale des services d'intégrité, (DGSI)</p>	

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉS <i>(choisis par : ACAF, SEIC, IPFPPC et SEN)</i>	
<p>Lyne Cartier Agente de services au paiement, Direction générale des services de versement des prestations (DGSSVP)</p> <p>Crystal Warner Vice-présidente exécutive nationale, Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada (SEIC)</p>	

SECRETARIAT DU COMSS	INVITÉS / OBSERVATEURS
<p>Penny Lavigne Directrice, Division de la santé, de la sécurité et de la gestion de l'incapacité (DSSGI)</p> <p>Jolee Lord Gestionnaire p. i., Bureau national de santé et sécurité au travail (BNSST)</p> <p>Rosine Allie Agente principale de projet, Bureau national de santé et sécurité au travail (BNSST)</p>	<p>INVITÉS David Zanetti Conseiller principal en SST p. i., Bureau national de santé et sécurité au travail (BNSST)</p> <p>Jamie Janzen Gestionnaire de projet p. i., Bureau national de santé et sécurité au travail (BNSST)</p> <p>OBSERVATEUR Luc Pomerleau Agent national en recherche, Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada (SEIC)</p>

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MESURE / DÉCISION
<p>1. Mot d'ouverture</p>	<p>David Swol</p>	<p>David ouvre la séance à 12 h 32.</p> <p>Karl Lafrenière fut introduit comme coprésident p.i. représentant les employés pour la réunion étant donné qu'aucun nouveau coprésident représentant les employés n'a été élu.</p> <p>Changements dans la composition du Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite de la restructuration du SEIC, et des élections des agents, on accueille trois nouveaux représentants des employés – Dwight McLeod, Lyne Cartier et Crystal Warner. • Michael Brecht et Fabienne Jean Francois ne sont plus membres du Comité. 	

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MESURE / DÉCISION
		Invités qui se sont joints à la réunion pour discuter de points particuliers : <ul style="list-style-type: none"> • Jamie Janzen, Gestionnaire de projet p. i., BNSST, pour discuter du Rapport annuel détaillé concernant les situations comportant des risques de 2016. • David Zanetti, Conseiller principal en SST p. i., BNSST, pour discuter de la Politique de prévention de la violence en milieu de travail. Karl mentionne que Lyne Carlier et lui n'ont pas reçus les documents de réunion à temps et ne seront donc pas en mesure de participer pleinement à toutes les discussions. Il ajoute que le Programme de passeport éprouve des problèmes d'accès au SharePoint.	MESURE : Le BNSST vérifiera le système SharePoint.
2. Adoption de l'ordre du jour	David Swol	L'ordre du jour est adopté.	DÉCISION : L'ordre du jour est adopté.
3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2017 et examen des mesures de suivi	David Swol	Le procès-verbal et les mesures de suivi sont approuvés.	DÉCISION: Le procès-verbal et les mesures de suivi sont approuvés.
4. Priorités du COMSS et principales mesures pour 2016-2018	Jolee Lord	Jolee parle des principales mesures établies pour la deuxième année des priorités du COMSS, soulignant les mesures requises dans trois domaines prioritaires qui nécessitent l'attention du Comité. <ol style="list-style-type: none"> 1. Comités de soutien S'engager à promouvoir activement les initiatives de SST dans leurs milieux de travail. a. Les membres du Comité ont recensé un certain nombre de facteurs qui influent sur la capacité des comités d'exercer pleinement leurs rôles et de s'engager de façon proactive dans leurs milieux de travail : <ul style="list-style-type: none"> • le temps à consacrer; • le roulement de personnel; • les problèmes de recrutement; • la communication bilatérale de l'information; • la surabondance de l'information, savoir où la trouver et comment la promouvoir. b. Le Comité a aussi souligné l'importance de fournir des données sur la SST aux comités régionaux et aux comités en milieu de travail afin qu'ils puissent planifier 	

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MESURE / DÉCISION
		<p>leurs priorités en fonction de leur vision de la SST : fiches de rendement (inspections, formation, réunions, rapports sur les incidents et les blessures).</p> <p>Au cours de la première année de cette activité prioritaire, on a mis en place plusieurs outils/initiatives pour agir sur les facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Messages sur le temps à consacrer pour les gestionnaires. • Contrôles pour l'auto-évaluation des comités. • Séances de sensibilisation sur WebEx pour les comités et les représentants – rappel des principaux rôles et outils disponibles pour les aider. <p>La deuxième année, le Comité a l'occasion de faire le point sur cette activité et d'examiner si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit des bons outils et des bonnes activités. • Une promotion plus soutenue ou plus stratégique est requise. • Des mesures correctives sont requises. • Des améliorations sont nécessaires reposant sur une boucle de rétroaction. <p>Karl mentionne qu'on n'accorde pas de temps à certains employés pour agir à titre de membres de comités.</p> <p>L'lyne mentionne que les courriels portant sur l'importance de la SST et le temps à y consacrer envoyés par le SMA des RH, Peter Larose, il y a quelques années constituaient une excellente approche qui devrait être adoptée à nouveau.</p> <p>2. Mobilisation</p> <p>Journée de formation annuelle sur la SST – activité d'apprentissage en personne d'une journée prévue au 3^e trimestre. L'activité d'apprentissage réunit des membres, des coprésidents régionaux ainsi que des conseillers régionaux et nationaux sur la SST.</p> <p>Il convient d'examiner les résultats et le Comité espère le faire grâce à sa prochaine activité d'apprentissage, qui pourrait comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les aspects potentiels sur lesquels miser en fonction des dernières activités d'apprentissage; • les aspects importants à privilégier pour accroître la capacité de fournir des conseils sur le Programme de SST ou pour renforcer les autres 	

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MESURE / DÉCISION
		<p>priorités du COMSS.</p> <p>Il faut mettre sur pied un groupe de planification du COMSS pour élaborer le programme des activités d'apprentissage en personne.</p> <p>3. Reconnaissance</p> <p>Bien qu'il y ait une reconnaissance continue des employés qui assument des rôles en matière de santé et de sécurité, il est possible d'améliorer l'approche, laquelle pourrait inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les liens au Programme de reconnaissance ministériel ou à d'autres types de reconnaissance en matière de SST ou programmes connexes (consultation avec d'autres ministères ou intervenants, le cas échéant). • Établir des stratégies d'approches formelles et informelles à l'égard de la reconnaissance en matière de SST. • Définir un cadre qui pourrait inclure des outils et des pratiques exemplaires – une approche plus ciblée. <p>David demande aux membres d'examiner ce que font les autres ministères et organismes pour reconnaître la santé et la sécurité de leurs employés.</p> <p>Jolée demande des volontaires pour aider à guider et poursuivre la mise en œuvre de ces mesures prioritaires. Lyne Carlier, Dwight McLeod, Rhonda Crawford, Frances McCormick et Derrick Neilson se portent volontaires.</p>	
<p>5. Santé mentale en milieu de travail</p>	<p>Penny Lavigne</p>	<p>Programme de soutien par les pairs</p> <p>À la dernière réunion du COMSS, nous étions en train de terminer les séances de mobilisation au sein des régions avec les employés, les gestionnaires et les représentants syndicaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En tout, 330 employés et 150 gestionnaires ont participé à 15 séances dans 13 villes. <p>L'étape de la mobilisation et de l'analyse des besoins vise notamment à faire participer les principaux intervenants ministériels à une réunion le 12 juin. Objet de la réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Innovation en santé mentale présentera des constatations/observations et amènera les membres à s'exprimer sur les problèmes/préoccupations. • Discussions sur la préparation à passer aux prochaines étapes et à les orienter. 	

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MESURE / DÉCISION
		<ul style="list-style-type: none"> • Les deux coprésidents sont invités à y assister. Karl, étant donné que vous êtes nommé coprésident p. i. aujourd'hui, vous êtes également invité. <p>Penny signale que le Comité de santé mentale a consulté la région du Québec au sujet du Programme de soutien par les pairs puisqu'un programme semblable a été créé par cette région. Le Comité a reçu d'excellents commentaires de la région.</p> <p>Élaboration des politiques et de la structure de gouvernance</p> <p>Il y aura un comité consultatif des employés et des gestionnaires, des représentants syndicaux, des membres du COMSS et des représentants du réseau d'EE.</p> <p>Ce comité consultatif, sous la direction d'Innovation en santé mentale, devra élaborer la structure de gouvernance du Programme de soutien par les pairs : politique, programme, critères de recrutement, processus, outils et formation à l'intention des personnes qui fourniront le soutien aux pairs, etc. La première réunion devrait avoir lieu en septembre 2017.</p> <p>Présentation au comité de gestion en décembre 2017.</p> <p>Programme de mentorat pour les gestionnaires</p> <p>Conjointement à ces séances de mobilisation, nous avons abordé avec les gestionnaires la question d'un programme de mentorat visant à offrir aux gestionnaires du soutien et de l'encadrement par d'autres gestionnaires qui ont déjà géré avec succès des situations en milieu de travail où la santé mentale représentait des enjeux.</p> <p>L'objectif des séances était de cerner les besoins associés à leur rôle de gestion relativement aux questions de santé mentale en milieu de travail, ainsi que d'améliorer de façon pratique leur compréhension des enjeux liés à la santé mentale en milieu de travail et leur capacité à y faire face, grâce à un « encadrement éclairé » par les pairs.</p> <p>Nous n'avons pas obtenu le taux de participation que nous espérons, et ce, pour diverses raisons. Par conséquent, deux autres séances seront offertes par WebEx le 22 juin.</p> <p>Certains s'interrogent sur le fait que le milieu de travail devrait participer davantage à la gouvernance en matière de santé mentale.</p> <p>La Stratégie d'évaluation des progrès vise à jauger l'efficacité de nos actions et les changements apportés à la culture et permettra d'adapter nos actions futures.</p>	

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPÉS	MESURE / DÉCISION
		<p>Il y a actuellement trois exercices distincts de collecte de données :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Appels aux directions générales/régions sur la mise en œuvre des activités et des extraits</i> <ul style="list-style-type: none"> • Apprendre sur les activités entreprises après le lancement du Cadre en 2014. • Cette information sur les activités des directions générales/régions sera communiquée sous forme de document infographique (de manière agrégée) le mois prochain. 2. <i>Données ministérielles (p. ex. données sur les RH, apprentissage dans le domaine de la santé mentale, SAFF/SAAFF)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Des données, comme les taux de roulement, les résultats du sondage de départ, le recours à l'apprentissage, le recours à la gestion informelle des conflits, au Programme d'aide aux employés, etc. • On prévoit diffuser l'information sous forme d'un rapport du tableau de bord (de haut niveau) en août. 3. <i>Sondage sur la santé mentale en milieu de travail</i> <ul style="list-style-type: none"> • Échantillon aléatoire d'employés d'environ 7 000 adresses actives et taux de réponse de 48 %. • Au cours des prochains mois, l'accent sera mis sur la compréhension et l'interprétation des données recueillies. • Rapports d'analyse du Ministère, des directions générales et des régions en septembre/octobre. <p>➤ Chaque élément en soi veut dire quelque chose, et la phase finale résumera toutes les données dans un portrait global d'EDSC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • On prévoit diffuser ce portrait global en décembre/janvier. 	<p>MESURE : Les rapports d'analyse des données seront transmis au COMSS aussitôt qu'ils seront prêts.</p>

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MESURE / DÉCISION
<p>6. Rapport annuel détaillé concernant les situations comportant des risques de 2016</p>	<p>Jamie Janzen</p>	<p>Jamie présente un résumé du Rapport national annuel détaillé concernant les situations comportant des risques pour 2016.</p> <p>La production de rapports en général a augmenté de 19 % à l'échelle nationale par rapport à 2015 et retourne à des niveaux comparables à ceux des années précédentes. La région du Québec et la région de l'ouest et des territoires ont connu d'importantes augmentations, tandis que la région de l'Ontario a constaté une diminution. Les conseillers régionaux en SST font un suivi dans les lieux de travail de leurs régions respectives pour s'assurer que tous les incidents déclarés ont été présentés dans un rapport.</p> <p>La présentation ne fut pas terminée car Karl a des préoccupations quant au nombre de blessures et d'incidents déclarés par région dans le rapport de 2016, plus particulièrement en ce qui a trait aux chiffres déclarés pour 2015 ne correspondent pas à ceux du tableau de 2016. Il fera parvenir ses préoccupations à Jamie pour qu'il les examine. Il est convenu de reporter toute la présentation à la prochaine réunion.</p> <p>David souligne que les produits parfumés ou les parfums sont la principale cause (sous-catégorie) de blessures en ce qui concerne les autres incidents. Il y a eu une augmentation de 210 % du nombre de blessures signalées en raison de produits parfumés en 2015.</p> <p>Karl et Lyne indiquent que malgré la campagne de prévention, certains employés ne respectent pas la directive sur les produits parfumés et ne comprennent pas l'effet de ces produits sur les personnes ayant une hypersensibilité environnementale.</p> <p>Michael O'Donnell mentionne qu'il faut un effort conjoint de la part de l'employeur et des syndicats pour assurer la santé et la sécurité des personnes ayant une hypersensibilité environnementale dans leur lieu de travail.</p> <p>David encourage les membres à donner d'autres idées en septembre par rapport à ce qui pourrait être fait pour accroître la sensibilisation et régler les problèmes d'hypersensibilité environnementale en milieu de travail.</p> <p>Le Rapport annuel détaillé concernant les situations comportant des risques de 2016 sera renvoyé aux membres aux fins de commentaires et sera présenté à la rencontre de septembre.</p>	<p>MESURE : Le BNSST vérifiera les chiffres de l'an dernier et fera le point en septembre.</p> <p>MESURE : Envoyer le rapport aux membres aux fins d'examen/de commentaires – date de rapport</p>

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MESURE / DÉCISION
<p>7. Rapports des comités régionaux</p>	<p>Divers membres</p>	<p>Rapports des comités régionaux (Rhonda Crawford, Lyne Cartier, Frances McCormick, Benson Gorber et Derrick Neilson)</p> <p>Région de l'Atlantique</p> <p>Rhonda fait le point sur les activités du Comité et informe les membres des principaux points d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mandat est en cours d'élaboration. • La formation sur la SST avance bien. • La tenue de cafés virtuels par vidéoconférence pour promouvoir la sensibilisation à la SST et l'adhésion au Comité. • Le Comité utilisera les travaux du COMSS sur les incidents critiques (une fois qu'ils seront terminés) pour voir si un processus ou des outils supplémentaires pourraient être mis en place dans la région. • Assurer que des inspections ont lieu. • L'amélioration des messages pour souligner le travail accompli par les employés exerçant des fonctions en SST, en partenariat avec la Reconnaissance. <p>Lyne demande plus de renseignements sur la séance d'apprentissage individualisée pour les membres du comité régional de l'Atlantique en mars 2017. Rhonda partagera le programme de la journée d'apprentissage.</p> <p>Région du Québec</p> <p>Lyne dit que, pour la première fois, elle n'a pas été consultée pour l'élaboration du rapport. Elle souligne la nécessité d'accroître le nombre de secouristes et d'effectuer les mises à jour du Guide d'ergonomie régionale, dont il est fait état dans le rapport.</p> <p>Région de la capitale nationale</p> <p>Frances indique aux membres que le Comité a cherché activement à recruter des représentants de l'employeur pour pourvoir aux postes vacants découlant du roulement de personnel.</p> <p>Région de l'Ontario</p> <p>Benson mentionne, au nom de David Di Felice, que le Comité doit s'assurer que tous suivent la formation obligatoire sur la santé et la sécurité et également que les</p>	<p><i>fixée au 23 juin. Le rapport sera discuté à la rencontre de septembre.</i></p>

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MESURE / DÉCISION
		<p>comités effectuent des inspections.</p> <p>Région de l'Ouest du Canada et des Territoires</p> <p>Derrick précise que le Comité a un nouveau coprésident représentant les employés – Dwight McLeod. Le rapport fait état des points à surveiller suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer que des inspections ont lieu. • Développer une activité d'apprentissage en personne pour septembre ou octobre. <p>Crystal demande à Derrick pourquoi le nom du nouveau représentant des employés choisi par le syndicat ne figure pas dans le rapport. Derrick explique que le rapport a été envoyé il y a deux à trois semaines au secrétariat du COMSS et qu'à ce moment-là, il ne disposait pas de toute l'information dont il avait besoin. En fait, il attend toujours l'information en question.</p>	<p>MESURE : Le secrétariat du COMSS enverra le document par courriel à tous les membres aux fins de commentaires dans un délai de trois semaines.</p>
<p>8. Examen cyclique de la Politique ministérielle de santé et de sécurité au travail</p>	<p>Jolee Lord</p>	<p>Karl demande si ce point pourrait faire l'objet de discussions en septembre, car il n'avait pas, à l'avance, une copie de la Politique.</p> <p>La Politique ministérielle de santé et de sécurité au travail sera envoyée à tous les membres aux fins de commentaires.</p>	<p>MESURE : Le secrétariat du COMSS enverra le document par courriel à tous les membres aux fins de commentaires dans un délai de trois semaines.</p>
<p>9. Mandat du Comité consultatif régional de santé et de sécurité</p>	<p>David Swol</p>	<p>David demande que le Comité approuve le mandat du Comité consultatif régional de santé et de sécurité avec une date d'examen en mai 2020.</p> <p>Karl dit que les représentants des employés ne sont pas prêts à approuver le document.</p> <p>Crystal propose de tenir une réunion avec l'employeur/les syndicats/le Secrétariat du Conseil du Trésor pour examiner le mandat.</p> <p>David demande aux membres du Comité de faire part de leurs préoccupations à l'égard du document. Lorsque les commentaires seront révisés, les prochaines étapes seront confirmées.</p>	<p>MESURE : Le secrétariat du COMSS enverra le document par courriel à tous les membres aux fins de commentaires dans un délai de trois semaines.</p>

POINT	RESPONSABLE	DESCRIPTION / RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MESURE / DÉCISION
10. Politique de prévention de la violence en milieu de travail	David Zanetti	Karl demande une prolongation de trois semaines pour la présentation des commentaires sur la Politique de prévention de la violence en milieu de travail.	MESURE : Le secrétaire du COMSS enverra le document par courriel à tous les membres aux fins de commentaires dans un délai de trois semaines.
11. Tour de table	Tous	Crystal demande que quelqu'un l'informe de la raison pour laquelle le nom du nouveau représentant des employés choisi par le syndicat ne figure pas dans le rapport de la Région de l'Ouest du Canada et des Territoires. Karl remercie tout le monde et ajoute que les réunions sont menées de manière respectueuse.	
12. Mot de la fin et prochaine rencontre	David Swol	David indique aux participants que la prochaine rencontre est provisoirement fixée tard en septembre et qu'elle aura lieu par vidéoconférence. La séance est levée à 15 h 12.	MESURE: Le BNSST enverra l'invitation Outlook pour la prochaine réunion.


 Karl Lafrenière
 Coprésident p. l. représentant les employés

23 novembre 2017
 Date


 David Swol
 Coprésident représentant l'employeur

26/23/17
 Date

